

# Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours

Rue 11 P, BP 23, Cap-Haitien, Haïti. Phone: (509)3645-4977 / 2228 - 0181

E-mail : micheleugne@hotmail.com

---

Projet d'aménagement et d'animation du Parc  
Naturel Jacques Lajoie, Cap-Haïtien, Haïti

Juin 2018

# RESUME

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE PROJET

- 1. Nom descriptif du projet :** Projet d'aménagement et d'animation du Parc Naturel Jacques Lajoie(PANAJALA), Cap-Haïtien, Haïti
- 2. Lieu du projet proposé :** Le projet sera réalisé sur le Morne Lory  
**Ville/village :** Cap-Haïtien,  
**Pays :** Haïti
- 3. Nom de l'organisation/du groupe demandeur :** Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours (CNDPS)
- 4. Personne-ressource :** Révérend Père Michel Eugène, CSC.
- 5. Titre/fonction :** Directeur Général  
**Adresse :** Rue 11 P, BP 23, Cap-Haitien, Haïti  
**Téléphone :** (509)3645-4977  
**Courriel :** [micheleugne@hotmail.com](mailto:micheleugne@hotmail.com)
- 6. Echancier :** Le projet s'étendra sur une période de 3 ans (juillet 2018 - juin 2021)
- 7. Objectif général:**

Contribuer à la protection de l'environnement et participer concrètement à sa sauvegarde.

### 8. Objectifs spécifiques:

- Renforcer les activités de protection et de conservation de l'écosystème du parc
- Sensibiliser, former les étudiants du Collège Notre Dame, les jeunes, les étudiants (e), la population capoise en général sur l'importance et l'urgence de la protection de l'environnement.
- Réaliser des interventions techniques aux fins de protéger l'aire du Parc.
- Augmenter la notoriété du parc en poursuivant les travaux d'aménagement.
- Projeter un modèle de protection pour le Bassin Versant du Cap-Haïtien, tout en contribuant à la valorisation de l'écotourisme et du patrimoine.

### 9. Les volets du projet

Les activités du projet sont regroupées en trois (3) volets

- ❖ Volet Aménagement, équipement et entretien
- ❖ Volet Animation et Formation
- ❖ Volet Fonctionnement et Personnel

## **10. Groupes cibles**

- Les élèves et étudiants du CNDPS
- Les étudiants des collèges, lycées et Universités du Nord
- Etc.

## **11. Bénéficiaires directs et indirects**

### **11.1 Bénéficiaires directs**

- Le Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours du Cap-Haïtien (CNDPS)
- Les groupes environnementaux du Collège et des autres écoles et Universités de la ville.
- Etc.

### **11.2 Bénéficiaires indirects**

La population capoise en général.

**12. Budget de la phase 1 du projet** : Le coût total de la phase 1 du projet est de : US \$ 22,390.

## **2. Présentation générale du projet**

### **2.1 Résumé du projet**

Le présent projet d'aménagement et d'animation du Parc Naturel Jacques Lajoie, Cap-Haïtien, Haïti, se situe dans une dynamique de renforcement des efforts consentis par les prêtres du Collège Notre Dame dans la mise en place du Parc Naturel Jacques Lajoie au niveau du morne Lory. Son but est de poursuivre et de dynamiser les travaux de mise en place du Parc. En effet, il vise à accroître et à renforcer les acquis obtenus lors de l'exécution du projet Appui à la mise en place du Parc écologique du Collège Notre Dame (Phase I) avec l'appui de l'Institut de Recherche et d'Appui technique en Aménagement du Milieu (IRATAM). Ce nouveau projet qui s'étend sur une période de 36 mois (juillet 2018 - juin 2021) a pour objectif principal de renforcer ces acquis obtenus en mettant l'emphase sur les activités suivantes:

- 1) l'intensification des activités de protection de l'écosystème du parc;
- 2) le renforcement du système de sécurité de l'espace du parc;
- 3) la poursuite des travaux d'aménagement du Parc Jacques Lajoie;
- 4) la sensibilisation et la formation des groupes de bases de quartiers de la zone, des élèves du CNDPS, d'autres collèges et universités de la ville sur l'importance de l'environnement.

La réalisation de ces activités devra nous conduire à l'atteinte des résultats suivants :

- A) Les différents travaux d'aménagement effectués dans le cadre de ce projet ont conduit au renforcement de la protection du Parc Naturel Jacques Lajoie
- B) Augmentation d'un système de sécurité, de secours et de balisage adapté à un parc en montagne.
- C) Plus de 2000 personnes (étudiants, élèves et riverains) maîtrisent les notions et les conséquences de la destruction de l'environnement.

Ce nouveau projet présente enfin de multiples bénéfices qui seront très pertinents dans la situation actuelle de la ville du Cap-Haïtien. Les bénéficiaires directs du projet sont les jeunes étudiants qui participeront aux activités du parc. Ceux indirects sont les résidents de la ville qui seront avantagés par les bénéfices du développement du parc, soit un meilleur environnement, et une résilience supérieure aux risques (érosion, inondation, etc.). Ils seront mieux sensibilisés face aux aléas climatiques, se soucieront davantage de l'importance de l'environnement et auront de meilleures connaissances et une meilleure capacité à gérer la conservation de leur milieu. Les organisations de bases seront renforcées et cela aura un impact sur la capacité locale.

## 2.2 Description du contexte

Le présent projet vise le renforcement des travaux d'aménagement et du système de sécurité du Parc Naturel Jacques Lajoie. Le site du parc s'étend dans la section communale de Bande du Nord. Il fait partie de deux (2) sous-bassins versants, Zétrier et Belle-Hôtesse. L'espace est la propriété privée du Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours dirigé par les Religieux de la Congrégation de Sainte-Croix. Une tendance au déboisement anarchique sur tous les bassins versants de la ville amenant diverses conséquences (érosion accrue, risque de glissement de terrain élevé, inondations plus fréquentes) justifie notre forte détermination à maintenir le projet à titre de modèle. Ce dit projet serait donc une étape clé dans le processus de réduction de la vulnérabilité de la ville et de son environnement proche. Le renforcement du parc conduirait à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant et de la capacité de rétention d'eau du Morne, à la création d'une réserve biologique, d'un espace de réflexion et de formation y relatif.

L'exécution de ce projet va contribuer à freiner la dégradation environnementale qui se fait à Morne-Lory. En effet, la dégradation des ressources naturelles engendre une situation compromettante à la sécurité de la population de la ville du Cap-Haïtien se situant en aval de la montagne et les avantages écosystémiques. Comme conséquences de la dégradation de ces ressources nous citons: les impacts négatifs des inondations et l'augmentation d'année en année du débit des eaux de ruissellement qui affectent les vies humaines, la destruction des terres, des biens et des infrastructures de service à la population. Les différents travaux d'aménagement prévus dans le cadre de ce projet contribueront à la restauration écologique du site pour protéger et améliorer la qualité des écosystèmes en mettant en valeur la biodiversité qui favorisera une meilleure intégration paysagère de Morne-Lory. Ce projet serait donc une étape clé dans le processus de réduction de sa vulnérabilité.

Ce projet a une vision à long terme en rapport avec la protection et la conservation adéquates de cet écosystème en danger, question de sécurité et de bien-être des générations actuelles et futures.

Donc, le développement du Parc Naturel Jacques Lajoie permettra d'établir une protection de l'écosystème du Morne Lory en limitant les abus provenant des diverses agressions sur les éléments naturels des bassins versants tel que celui constitué par le parc et aura des retombées économiques positives pour le secteur du tourisme dans le nord comme ce fut le cas il y a de cela 40 ans où chaque semaine, des centaines de touristes étrangers( des croisiéristes) montaient au Collège pour observer la Baie du Cap-Haïtien jusqu'à la République Dominicaine, pour avoir une vue panoramique de la ville et de la plaine du Nord. Avec le site d'observation astronomique dont dispose le Parc, nous allons restaurer cette activité.

Ce nouveau projet s'inscrit aussi dans un processus de réalisation d'un ensemble d'activités prévues par la Société pour le Reboisement d'Haïti (SRH) et le Groupe des Anciens du

Collège Notre Dame à l'occasion de la commémoration en 2020, des 350 ans de la fondation de la ville du Cap-Haïtien et des 200 ans de la mort du d'Henry Christophe.

### **3. Expériences du porteur de projet et capacités organisationnelles de mise en oeuvre du projet**

Le Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours (CNDPS) intervient systématiquement dans le morne Lory depuis plus de 8 ans où il a établi un partenariat avec l'Institut de Recherche et d'Appui Technique en Aménagement du Milieu (IRATAM) et la Société Capoise d'Histoire et de la Protection du Patrimoine (SCHPP) dans le but de mettre en place un programme de formation, d'animation, de reboisement et d'aménagement de l'espace, afin d'assurer la conservation des milieux naturels en milieu urbain qui subissent les conséquences de la bidonvilisation, et initier ainsi les élèves du Collège, d'autres collèges et universités de la ville à prendre en main leur environnement immédiat. En 2015, avec l'appui d'IRATAM, le Collège Notre-Dame du Perpétuel Secours (CNDPS) a procédé à la mise en place du Parc Naturel Jacques Lajoie (en hommage au prêtre Canadien Jacques Lajoie, un homme de science, un environnementaliste, qui a formé et éduqué différentes générations de collégiens haïtiens en leur inculquant une forte base théorique et pratique en sciences et en les sensibilisant sur la protection de l'environnement). Au regard des activités que nous avons menées, celles-ci nous ont permis d'atteindre un ensemble de résultats tels que :

- 15 hectares d'écosystème importants continuent à prendre le statut d'aire protégée par la diminution du phénomène de squattérisation et d'exploitation illégale des espaces du parc, les activités de reboisement (plus de 35 000 plantules mises en terre), la dénomination officielle du Parc par le Nom « Parc Jacques Lajoie », les activités d'aménagement (voies piétonnières) et de construction (unité de toilette, chalet d'accueil, etc.) pour ne citer que cela.
- les étudiants, les élèves du CNDPS et autres collèges et Universités de la ville du Cap-Haïtien et la population de la zone adoptent des pratiques/comportements éco-responsables en participant aux activités du projet. Ils sont également conscients des risques environnementaux par la réalisation des sessions d'animation (25 sessions), de formation technique (25 séances), de sensibilisation et de conscientisation sur l'environnement (30 séances), d'émission de radio (20 émissions) ;
- Les autorités étatiques (la Mairie, les membres de CASEC de Bande du Nord, etc.) ont été influencées par les activités du projet liées notamment à la protection du Morne du Haut du Cap suivant l'arrêté émis en Mars 1947 faisant du morne, une forêt réservée conformément à la Loi du 3 février 1926 sur les forêts nationales réservées.

Il s'agit d'un projet très intéressant truffé de leçons au nombre desquelles nous pouvons citer:

- Sans la participation des groupes-cibles, aucun projet de développement ne peut atteindre entièrement ses objectifs car ils sont le moteur de tous les projets de développement. Ainsi, nous avons compris qu'il fallait intégrer tous les acteurs (Organisme partenaire, ONG locale, les groupes de base, les autorités étatiques, la société civile, etc.) afin d'atteindre les résultats.

- Les activités d'aménagement réalisées diminuent considérablement la squattérisation de la zone au niveau du site du Parc Jacques Lajoie.

- L'importance de créer des liens avec les groupes de base des quartiers.

- Les activités d'animation réalisées montrent l'intérêt des jeunes pour se récréer dans une ville où il manque d'espace récréatif. Pour cela, nous sommes convaincus qu'il faut continuer à créer des milieux d'attraction afin de répondre aux besoins des jeunes qui veulent se récréer.

#### **4. Objectifs et résultats attendus du projet**

##### **Objectif général:**

Contribuer à la protection de l'environnement et participer concrètement à sa sauvegarde.

##### **Objectifs spécifiques:**

- Renforcer les activités de protection et de conservation de l'écosystème du parc

- Sensibiliser, former les étudiants du Collège Notre Dame, les jeunes, les étudiants (e), la population capoise en général sur l'importance et l'urgence de la protection de l'environnement.

- Réaliser des interventions techniques aux fins de protéger l'aire du Parc.

- Augmenter la notoriété du parc en poursuivant les travaux d'aménagement.

- Projeter un modèle de protection pour le Bassin Versant du Cap-Haïtien, tout en contribuant à la valorisation de l'écotourisme et du patrimoine.

##### **Résultats attendus:**

A) Les différents travaux d'aménagement effectués dans le cadre de ce projet ont conduit au renforcement de la protection du Parc Naturel Jacques Lajoie

B) Augmentation d'un système de sécurité, de secours et de balisage adapté à un parc en montagne.

C) Plus de 2,000 personnes (étudiants, élèves et riverains) maîtrisent les notions et les conséquences de l'environnement.

#### **5. Description des activités à réaliser**

Les activités du projet sont regroupées en trois (3) volets

**A) Volet animation et Formation**

- Information et Education du public
- Session de formation sur la protection de l'environnement
- Spot radiophonique pour faire la promotion du Parc;
- Travaux pratiques (Mise en place d'une pépinière, campagne de reboisement, landscaping, Aménagement et entretien des murs secs, sanitation du parc)
- Etc.

**B) Volet Aménagement / équipements et Entretien**

- Aménagement chalet d'accueil des visiteurs (phase II)
- Acquisition d'une citerne pour le stockage de l'eau devant alimenter les toilettes
- Alimentation électrique de l'espace d'accueil (Inverter, panneaux solaires, batteries, et autres accessoires) (phase II)
- Equipement (bancs, poubelles, chaises, etc.) (phase II)
- Achat d'animaux d'attraction
- Activité de nettoyage de l'espace d'accueil

**C) Volet Fonctionnement / Personnel**

- Renforcement du personnel de sécurité du parc ( 2 agents de sécurité )
- Recrutement d'un gardien /ouvrier agricole
- Recrutement d'un Ingénieur-Agronome responsable de la coordination des activités du parc.

## **6. Description des résultats attendus**

*Résultats 1 : Les différents travaux d'aménagement effectués dans le cadre de ce projet ont conduit au renforcement de la protection du Parc Naturel Jacques Lajoie:*

Le Parc Naturel Jacques Lajoie répond aux besoins du milieu en matière d'espaces récréatifs protégés et attrayants qui pourront être utilisés dans l'éducation environnementale, pour sensibiliser la population aux problématiques environnementales, pour la récréation et le loisir; et pour stimuler l'intérêt des citoyens et des jeunes pour la conservation de l'environnement à partir d'activités écologiques vulgarisées.

*Résultats 2 : Augmentation d'un système de sécurité, de secours et de balisage adapté à un parc en montagne.*

L'installation des occupants dans l'aire du Morne Lory altère son intégrité, augmente la vulnérabilité de l'espace et menace les enjeux écologiques, économiques, socioculturels et esthétiques de la ville du Cap-Haïtien. Avec le volet du renforcement du système de

sécurité du parc prévu dans le cadre de ce présent projet, où nous allons augmenter l'effectif des agents de sécurité présent à plein temps dans le parc, nous espérons avoir une nette diminution des pressions exercées sur l'espace du parc.

**Résultats 3:** Plus de 2,000 personnes (étudiants, élèves et riverains) maîtrisent les notions et les conséquences de l'environnement.

Ce volet est essentiel pour assurer une continuité dans le temps des activités du projet. Ces personnes formées sur l'importance de protéger l'environnement adoptent un meilleur comportement face à ce dernier et s'évertuent à le considérer comme valeur et bien universels appartenant à tous les citoyens de la planète.

## 7. Chronogramme et plan de travail

Brève description des objectifs du projet							
<b>Résultat attendu 1:</b> <i>Les différents travaux d'aménagement effectués dans le cadre de ce projet ont conduit au renforcement de la protection du Parc Naturel Jacques Lajoie</i>		<b>Programmation semestrielle des activités du projet</b>					
<b>Activités</b>	<b>Indicateur</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>1.1</b> Renforcement des activités d'aménagement du parc (entretien des murs secs, landscaping etc)	350 mètres linéaires de mur sec supplémentaires réalisés						
<b>1.2</b> Renforcement du système de stockage d'eau pour les services du parc	Nombre de litres d'eau disponibles pour les services du parc						
<b>1.3</b> Renforcement du stock d'équipements du site d'observation du parc (banc, poubelle, chaises, etc.)	Nombre de matériels achetés et mis en place dans l'espace du parc						
<b>1.4</b> Renforcement du système électrique du chalet d'accueil	Nombre de matériels électriques achetés et mis en place dans l'espace du parc						
<b>Résultat attendu 2:</b> <i>Augmentation d'un système de sécurité, de secours et de balisage adapté à un parc en montagne.</i>							
<b>Activités</b>	<b>Indicateur</b>						
<b>2.1</b> Achat de matériels de premiers secours	1- Nombre de trousse de secours et de premiers soins						

	disponible dans le parc 2. Nombre de panneaux d'indication et de signalisation installés.						
<b>2.2</b>							
<b>2.3</b>							
<b>2.4</b>							
<b>Résultat attendu 3: Plus de 2,000 personnes (étudiants, élèves et riverains) maîtrisent les notions et les conséquences de l'environnement</b>							
<b>Activités</b>	<b>Indicateur</b>						
<b>3.1</b> Information et Education du public	18 séances d'information et d'éducation pour le grand public ont été réalisées						
<b>3.2</b> Sessions sur la protection de l'environnement	18 Sessions sur la protection de l'environnement ont été réalisées						
<b>3.3</b> Spot radiophonique pour faire la promotion du Parc	9 mois de diffusion radiophoniques ont été réalisés						
<b>3.4 Rencontre avec les groupes</b>	Au moins une rencontre par mois						

## 8. Structure de mise en œuvre

Le Collège Notre Dame (CND) assure la planification du projet avec la participation d'autres partenaires (IRATAM, Les groupes environnementaux, les groupes de base, etc.). Pour ce, un plan opérationnel sera considéré comme notre boussole de fonctionnement. Un programme semestriel sera élaboré suivant un chronogramme d'activités par le comité de coordination et chaque mois ce programme sera adapté en fonction de l'avancée du projet.

Pour faire le suivi des progrès du projet, nous allons nous baser sur une méthodologie permettant de faire le diagnostic des activités, d'analyser les données issues du diagnostic, de tirer des conclusions sur les résultats atteints et de prendre les mesures nécessaires. Les rapports suivants seront élaborés :

- Les rapports hebdomadaire, mensuel des activités qui seront élaborés par le comité exécutif et remis au comité de coordination. Les rapports mensuels incluent les activités prévues et celles réalisées durant le mois, ainsi que la programmation du mois suivant.
- Les rapports des sessions/séminaires de formation

Ces rapports informeront particulièrement sur des notions apprises lors des séances de formation, et des progrès enregistrés en ce sens au sein de la structure, du mode de fonctionnement du groupe, etc. Ils sont réalisés après chaque session et lors des rencontres de suivi. Ils seront remis au comité de coordination et permettront d'élaborer les rapports semestriels et annuels

- Les rapports semestriels et annuels des activités

## 9. Budget sommaire de la phase 1 du projet :

Activités	Détails	Coût unitaire (\$ US)	Coût total de l'activité (\$ US)	Demande Financement (\$ US)	Participation locale (\$ US)
<b>A) Volet Formation/ Animation</b>					
Information et Education du public	Réalisation de 18 Séances	30	540	0.00	540
Session sur la protection de l'environnement	Réalisation de 18 Séances	30	540	0.00	540
Travaux pratiques	Réalisation de 9 Séances pratiques	30	270	0.00	270
Spot radiophonique pour faire la promotion du Parc	Réalisation de 9 mois de diffusion radiophoniques	ff	750	0.00	750
<b>Sous total volet Formation / Animation:</b>					<b>2,100</b>
<b>B) Volet Aménagement / Equipements/ Entretien</b>					
Mise en place d'une pépinière	Ff	600	600	0.00	600
Reboisement	Réalisation de 2 Campagnes	200	400	0.00	400
Landscaping	Ff	300	300	0.00	300
Aménagement et entretien des murs secs	Travaux d'entretien de la route conduisant au site d'accueil du parc	500	500	0.00	500
Sanitation	Réalisation de travaux de sanitation	500	500	0.00	500

Renforcement des ruches d'abeilles	Réparation de 4 ruches d'abeilles	100	400	0.00	400
Construction de parapets et de balises	Construction de parapets et de balise le long de l'escalier	1,000	1,000	0.00	1000
Espace d'accueil	Aménagement de l'espace d'accueil des visiteurs	600	600	0.00	600
Mise en place d'une citerne	Mise en place d'une citerne pour stockage d'eau pour les toilettes	550	550	550	0.00
Electrification du chalet d'accueil ( en attente.)	Electrification du chalet d'accueil (Inverter, panneaux solaires, batteries, et autres accessoires)	5,310 ( en attente.)	5,310 ( en attente.)	5,310 ( en attente.)	0.00
Pompe submersible (2 HP)	Pompe submersible (2 HP)	1,1750	1750	1,750	0.00
Equipements	Achat d'équipements pour le site d'observation du parc (banc, poubelle, chaises, etc.)	800	800	0.00	800
Achat de matériels de premiers secours	Achat de matériels de premiers secours	400	400	0.00	400
Nettoyage	Réalisation de séances de nettoyage de l'espace du site d'accueil	400	400	0.00	400
<b>Sous Total B</b>				<b>2,300</b>	<b>5,900</b>
<b>C- Fonctionnement / Salaire</b>					
Traitement de 1 gardien /ouvrier agricole	Paiement de 36 mois de salaire	167,9	6,045	6,045	0.00
Paiement de personnel de sécurité. (2 pers 24/24)	Paiement de personnel de sécurité pendant 36 mois	167,9	6,045	6,045	0.00

Participation au Salaire d'un agronome à temps partiel (en attente )	Paiement de 36 mois de salaire (en attente.)	433,33 (en attente.)	15,600 ( en attente.)	15,600 (en attente.)	0.00
<b>Sous Total C</b>				<b>12,090</b>	
<b>Total (Sous total A+ B+C)</b>			<b>22,390</b>	<b><u>14,390</u></b>	<b><u>8,000</u></b>

Soit une demande de financement de 14,390 \$ US pour la phase 1 répartie comme suit :

- 1 ère année : juillet 2018 - juin 2019 : 4,796 \$US
- 2 ème année : juillet 2019 – juin 2020 : 4,796 \$ US
- 3 ème année : juillet 2020 – juin 2021 : 4,798 \$ US

L'IRATAM et le CNDPS apporteront une contribution estimée à 8,000 \$US.